



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE STAINS

Liste des Délibérations examinées par le Conseil municipal

Séance du 20 novembre 2025

- Délibération n° 1.1 - Désignation du secrétaire de séance - *Désignation de Mme Nabila AKKOUCHE*
- Délibération n° 1.2 - Convention de surveillance et d'intervention foncières entre la commune de Stains et la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) de l'Ile-de-France - *Approuvée*
- Délibération n° 1.3 - Convention partenariale entre la commune de Stains et le Département de la Seine-Saint-Denis pour l'investissement dans la lutte contre les punaises de lit - *Approuvée*
- Délibération n° 1.4 - Adhésion de la commune de Stains à l'association Trajectoires - *Approuvée*
- Délibération n° 1.5 - Acquisition de deux parcelles situées dans un secteur des jardins familiaux, appartenant à Madame Solange BEURON, cadastrées section E n° 0032, lieu-dit Les Huleux, d'une superficie de 121 m², et section E n° 0029 d'une superficie de 151 m² - *Approuvée*
- Délibération n° 1.6 - Acquisition par la commune de Stains d'un immeuble à usage de banque appartenant à l'EPFIF situé au 6 rue Carnot à Stains - *Approuvée*
- Délibération n° 2.1 - Modification du tableau des emplois - *Approuvée*
- Délibération n° 3.1 - Approbation de la convention relative à la mise sous pli de la propagande électorale sur la commune de Stains dans le cadre des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 - *Approuvée*
- Délibération n° 3.2 - Modification de la délibération n° 6.1 du Conseil municipal du 26 juin 2025 portant modification du découpage électoral et création de deux bureaux de vote - *Approuvée*
- Délibération n° 4.1 - Attribution de subventions à des associations œuvrant au bénéfice des Stanois.es - 3^{ème} répartition 2025 - *Approuvée*
- Délibération n° 5.1 - Convention de reversement de subvention en vue de sa gestion dans le cadre de l'appel à projet France-Palestine au fil de l'eau intitulé « Accès au sport comme besoin essentiel en Palestine » - *Approuvée*

- **Délibération n°6.1 - Convention d'objectifs et de moyens entre la commune de Stains et l'association « Vivre ensemble » - Approuvée**
- **Délibération n°6.2 - Renouvellement du projet social de la Maison des Quartiers Maroc/Avenir et du double agrément CAF 2025-2029 - Approuvé**
- **Délibération n°6.3 - Convention de mise à disposition de locaux entre la commune de Stains et l'Université Paris VIII Vincennes Saint-Denis pour la tenue de permanences juridiques au sein de la Maison du Droit et de la Médiation Gisèle Halimi - Approuvée**
- **Délibération n°7.1 - Modification de la délibération n°7.1 du Conseil municipal du 08 octobre 2025 portant approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre mono-attributaire relatif aux prestations de diagnostics et actions de dératisation - Approuvée**

Conformément aux articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, toute délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le Tribunal administratif de Montreuil peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessibles par le site Internet www.telerecours.fr.